

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 16 décembre 2019

Présences: MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et A. Toussaint, échevins
MM./Mmes C. Adam, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, C. Haubrich-Schandeler, A. Kremer, H. Krier, R. Miny, J. Reckinger, W. Vullers, M. Weiler, conseillers
M. L. Wantz, secrétaire

- CONSEIL COMMUNAL

À l'unanimité, le conseil communal désigne M. Henri Krier, salarié en retraite, domicilié à Beringen, candidat au poste d'échevin à proposer à la nomination par la Ministre de l'Intérieur.

- ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS

Le conseil communal approuve

- a) avec 8 voix oui contre 4 voix non l'acte de vente par lequel l'asbl «Euvres Paroissiales Mersch» cède à la commune de Mersch son immeuble sis à Mersch, 12, Place de l'Eglise. En contrepartie, la commune prévoit une surface utile de ~262,00 m² dans le nouveau bâtiment scolaire «Campus scolaire Centre» et paiera une soulte de 180.000,00 €.
- b) à l'unanimité l'acte d'échange par lequel Mmes Clerf Denise et Romaine vendent à la Commune de Mersch des terrains de 749,96 a, sis à Mersch et à Pettingen (future zone d'activités économiques au «Mierscherbiert»), au prix total de 3.374.820,00 €. En contrepartie, la commune cède aux dames Clerf des terrains d'une contenance totale de 1.035,00 a, sis à Lintgen «Auf Moschelt», d'une valeur de 724.500,00 €. Il reste une soulte en faveur des dames Clerf de 2.650.320,00 €.
Les frais et honoraires relatifs à cette transaction sont à charge de la commune de Mersch.
But de l'acquisition: réalisation d'une zone d'activités économiques régionale respectivement l'agrandissement d'une zone d'activités communale.
- c) à l'unanimité l'acte d'échange par lequel les époux Straus-Schmit de Pettingen cèdent à la commune des terrains de 136,60 a sis à Pettingen au lieu-dit «Bielsberg». Ces terrains sont évalués au total à 68.300,00 €. En contrepartie, la commune cède aux époux Straus-Schmit de Pettingen des terrains de 229,00 a sis à Pettingen aux lieux-dits «Pullechrepper», «Auf dem Kiesel» et «In den Aehlen». Ces terrains sont évalués au total à 114.500,00 €. Il reste une soulte de 46.200,00 € en faveur de la commune.
Tous les frais et honoraires relatifs à cet échange sont à charge des époux Straus-Schmit.
But de l'acquisition: construction d'une route de substitution N7/CR123 et la suppression PN24 et PN24a à Pettingen.
- d) à l'unanimité l'acte de vente, par lequel Mme Etscheid Anna de Mersch vend à la commune de Mersch des parcelles de terrain d'une contenance totale de 1.171,60 a, sis à Moesdorf au lieu-dit «Rouschthaff», au prix total de 304.970,00 €.
Les frais et honoraires relatifs à cette vente sont à charge de l'acquéreur.
But de l'acquisition: création d'une réserve foncière en vue de futurs échanges de terrains afin d'aménager des infrastructures publiques.
- e) à l'unanimité l'acte de vente par lequel Mme Schmitz-Puraye de Christnach vend à la Commune un terrain de 42,96 a, sis à Pettingen «Auf der Dausselwiss», au prix total de 21.480,00 €.
- f) à l'unanimité plusieurs actes de vente, par lesquels la commune de Mersch acquiert sur différents propriétaires de petites parcelles de terrain (surtout emprises pour trottoirs) à Beringen, Mersch, Moesdorf et Schoenfels.
- g) à l'unanimité le compromis de vente par lequel Mme Ries Catherine cède à la Commune un terrain de 24,43 a, sis à Mersch au lieu-dit «Hintersten Kiesel», au prix total de 109.935,00 €.

- h) la convention par laquelle Mme Schummer Marie-Josée autorise le syndicat intercommunal SICONA-Centre à réaliser des mesures environnementales à Moesdorf aux lieux-dits «Auf Keschberg» et «In Rooscht».

- SUBSIDES

À l'unanimité, le conseil communal approuve les subsides extraordinaires suivants:

- a) Cercle d'Etudes sur la Bataille des Ardennes (CEBA): subside de 300,00 € comme participation aux frais d'hébergement de trois vétérans américains avec leurs accompagnateurs.
b) Theaterfrënn Pëtten: subside de 1.875,00 € pour l'organisation du 75^{ième} anniversaire.

- VIE ASSOCIATIVE

Le conseil communal prend connaissance des statuts présentés par les associations

- a) «Société de Gymnastique Mierscher Turnverain asbl» avec siège social à Moesdorf et
b) «Op eegene Feiss asbl» avec siège social à Beringen.

- BUDGET

Le conseil communal arrête

- a) à l'unanimité le service ordinaire du budget rectifié 2019 et du budget de 2020.
b) avec 10 voix oui contre 3 voix non le service extraordinaire du budget rectifié 2019.
c) avec 10 voix oui contre 3 voix non le service extraordinaire du budget de 2020.

Les tableaux récapitulatifs se présentent de la manière suivante:

	2019		2020	
	ordinaire	extraordinaire	ordinaire	extraordinaire
Recettes	41.645.374,57	5.791.999,69	42.811.690,00	8.107.448,97
Dépenses	26.046.664,35	26.683.066,80	27.184.203,28	26.715.545,73
Boni	15.598.710,22		15.627.486,72	
Mali		20.891.067,11		18.608.096,76
Boni 2018	11.827.483,23			
Boni 2019			6.535.126,34	
Boni général	27.426.193,45		22.162.613,06	
Mali général		20.891.067,11		18.608.096,76
Transfert	-20.891.067,11	+20.891.067,11	-18.608.096,76	+18.608.096,76
Boni fin 2019	6.535.126,34			
Boni général			3.554.516,30	

- PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil communal arrête à l'unanimité le cadre des salariés communaux à tâche manuelle sous le statut du contrat collectif au nombre de 69 postes (aide ouvrier, ouvrier, ouvrier à tâche artisanale, ouvrier qualifié, ouvrier avec CATP).

- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS